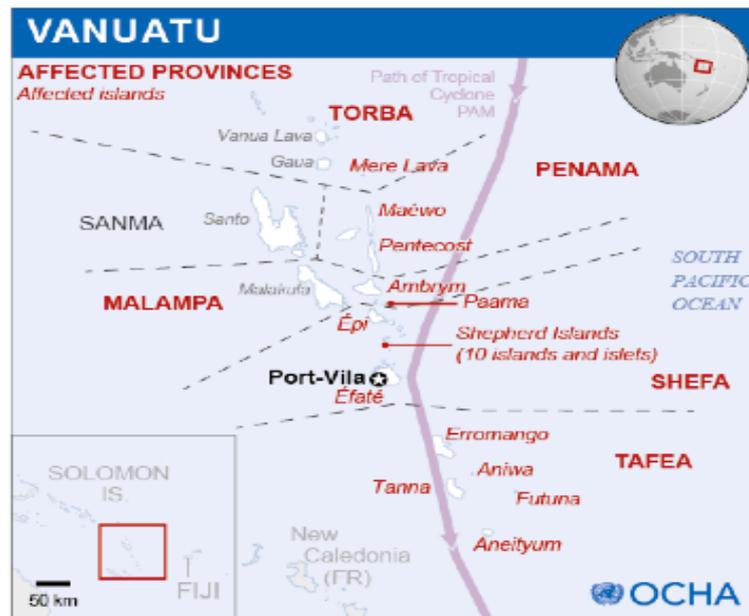


Fonds de solidarité pour le Vanuatu

Rapport sur la situation humanitaire au 25 mars



Map Sources: ESRI, Gov't. of USA, UNCS, Gov't Land Department, UNISYS
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations. Map created in Mar 2015.

Source:

OCHA (http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/OCHA_VUT_TCPam_Sitrep11_20150325.pdf)

OCHA a revu le bilan humain à la baisse et a confirmé le **décès de 11 personnes** lors du passage du cyclone PAM.

En ce qui concerne les **personnes déplacées**, actuellement hébergées dans les 30 centres d'évacuation d'urgence dans l'île d'Efate, où se situe la capitale, il y en aurait **3392**.

Au total, **166000 personnes ont été affectées** par le cyclone (dans 22 îles sur 80), 15000 maisons ont été détruites ou endommagées et il reste encore 65000 personnes dans le besoin d'un abri temporaire.

Les premiers rapports confirment la **destruction de 20 à 90%** des écoles, maisons, cliniques, églises etc. sur les **22 îles touchées** par le cyclone.

Points clés du rapport d'OCHA :

- Bien que des provisions en eau et nourriture soient distribuées sur les 22 îles affectées, les besoins restent importants.

- Les îles de Tanna, Erromango, Aniwa, Futuna et Epi ont pu être reliées et ont reçu des provisions de nourriture (pour 7400 ménages environ).
- Le 24 mars, des bateaux se sont rendus sur les îles de Emao, Pele et Nguna dans la Province de Shefa pour leur permettre de contacter leurs proches car les réseaux téléphoniques étaient inutilisables.
- Des biscuits à forte teneur en énergie ont été distribués à près de 37000 personnes dans les provinces de Tafea et Shefa où des manques d'eau ont été relevés.
- A Tongoa, une île de la province de Shefa, un processus d'éducation dans l'urgence a été mis en place (cela consiste à installer des tentes et les outils nécessaires à l'éducation minimale).
- Un yacht a débuté la production de 10000 litres d'eau potable par jour.
- Environ 7400 enfants ont été vaccinés contre la rougeole.
- OCHA poursuit la cartographie des réserves existantes et des besoins pour pouvoir approvisionner les habitants.
- 30000 personnes sur l'île de Tanna ont besoin de camions et d'essence pour leur distribuer des vivres ainsi que des matériaux pour la reconstruction de milliers de logements.
- Le 25 mars, OCHA enregistrait un total de 18 millions de \$ de dons pour Vanuatu. Sur ces 18 millions, 5,1 millions concernent la réponse à « l'appel flash suite au cyclone tropical PAM »

Le gouvernement mène la réponse à l'urgence à travers l'utilisation des Clusters soutenus par les organisations humanitaires à différents niveaux :

- **Coordination et gestion des centres d'hébergement**
- **Education**
- **Sécurité alimentaire**
- **Santé**
- **Protection**
- **Abris d'urgence**
- **Eau, assainissement et hygiène**
- **Communication avec les communautés**
- **Télécommunications d'urgence**
- **Logistique**

Pour lire le rapport complet d'OCHA du 25 mars 2015 : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/OCHA_VUT_TCPam_Sitrep11_20150325.pdf

Objectifs du fonds de solidarité de Cités Unies France

Le système humanitaire en place tente de répondre à l'urgence en distribuant de la nourriture, des logements d'urgence, de l'eau potable, des soins, en protégeant les populations etc. Le gouvernement est soutenu par les agences de l'ONU, les ONG et les Etats donateurs tels que le Royaume Uni, l'Australie, l'Italie, la Nouvelle Zélande etc. ainsi que la Commission Européenne.

A l'heure actuelle, les acteurs répondent à l'urgence en intervenant directement auprès des populations. Les autorités locales ne semblent pas être impliquées dans la réponse à l'urgence et ne sont pas évoquées pour les projets de reconstruction à plus long terme.

C'est pour pallier à ce défaut que CUF a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité. Plusieurs collectivités françaises ont déjà fait part de leur intérêt vis à vis de cette démarche et attendent une validation pour abonder le fonds. Notre association souhaite mettre en œuvre un **programme de reconstruction en partenariat direct avec une ou plusieurs collectivités affectées au Vanuatu** (villes et/ou provinces). Ce programme, selon le montant récolté grâce à la participation des collectivités françaises, pourra servir à relancer et/ou soutenir la gestion des services publics ainsi qu'à reconstruire des infrastructures publiques locales nécessaires à la bonne gestion du territoire. A plus long terme, le programme devrait renforcer la gestion territoriale de la (des) collectivité(s) soutenue(s). Par ailleurs, Cités Unies France cherche à prendre contact avec les grands bailleurs de l'urgence afin de développer un programme de reconstruction de grande ampleur.

Éléments clés sur le système des gouvernements locaux au Vanuatu

Généralités et structures des gouvernements locaux

Vanuatu est une république démocratique. Les règles en matière de décentralisation et de gouvernement local sont intégrées à la constitution de cet Etat. La loi principale dans ce domaine date de 1994.

Au sein du gouvernement, il existe un département des autorités locales, sous la responsabilité du ministère de l'intérieur qui supervise les gouvernements locaux (six conseils provinciaux et trois conseils municipaux).

Les trois **conseils municipaux** gouvernent les trois centres urbains alors que les six **conseils provinciaux** gouvernent les communautés rurales des provinces. Chaque conseil a une administration centrale ainsi que des zones dirigées par un secrétaire de zone qui vit dans l'un des villages et rend compte au secrétaire général du conseil provincial.

- Les conseils provinciaux: ils opèrent à travers des comités qui font des recommandations au conseil pour approbation. La composition des comités doit refléter la proportionnalité des conseils. Il existe des comités liés aux finances, aux recrutements et aux plans d'aménagement du territoire. Le ministère de l'intérieur nomme également des représentants au sein du conseil parmi les populations de femmes, de jeunes, et dans les églises de la province.

Les six provinces de Vanuatu : Malampa, Penama, Sanma, Shefa, Tafea, Torba

- Les conseils municipaux: fonctionnement plus ou moins similaire au niveau des centres urbains.

Les trois villes de Vanuatu : Port-Vila, Lanakel, Luganville.

Par ailleurs il existe également un conseil national des chefs (Malvatu Mauri) élu par les conseils de quartiers des chefs. Ce conseil national conseille le gouvernement sur tous les problèmes liés à la culture et à la langue au Vanuatu.

Elections

Les conseils sont élus pour quatre ans par un système de scrutin par circonscription. Il n'y a pas de vote par quartiers.

Il y a environ un représentant pour 1500 citoyens. Au niveau des conseils municipaux, le maire est élu parmi les conseillers tous les ans.

Financement, ressources (humaines et financières)

Les gouvernements locaux peuvent modifier les frais de nombreux services, mais n'ont aucune autorité sur le montant des taxes.

Le transfert de ressources du gouvernement national aux gouvernements locaux ne correspond pas à une formule fixe mais fait partie de deux grandes catégories : 70% des subventions sont pour les dépenses administratives et 30% pour les projets à petit capital.

Le personnel est recruté directement par le conseil. Les personnes élues à la tête des conseils provinciaux et municipaux sont secondées par la commission des services publics.

Les conseils peuvent nommer un trésorier et du personnel administratif selon leurs besoins.

Traditionnellement, la structure du personnel comprend : le président, un secrétaire général, des assistants, un économiste, un trésorier, un urbaniste, et du personnel occasionnel.

Compétences

Les gouvernements locaux sont responsables de l'éducation primaire et maternelle, des soins de santé primaires, de la planification régionale, des routes, des cimetières et crématoriums, de la collecte et du traitement des déchets, des parcs et espaces publics ouverts ainsi que de la promotion du tourisme.

Association des gouvernements locaux

L'association des autorités locales de Vanuatu (Local Authorities Association of Vanuatu – LAAV) a été créée en 2012 avec le soutien du ministère de l'intérieur. L'association est située dans la Province de Shefa, les quartiers généraux se situent à Port Vila (capitale).

L'association a été établie pour assurer la coopération entre les gouvernements locaux et pour partager des expériences et compétences.

L'association est financée par l'adhésion des membres (9 membres : 6 conseils provinciaux et 3 conseils municipaux) et par des soutiens financiers d'autres associations de pouvoirs locaux.

La présidence de l'association est assurée par les présidents des conseils, à tour de rôle.

Contacts :

LAAV – PO BOX 3555 - Port Vila - VANUATU

Phone/Fax : 26901

E-mail : laavadmin@vanuatu.com.vu ou alima@laav.vu

Contacts à Cités Unies France

Simoné Giovetti

01 53 41 81 87

s.giovetti@cites-unies-france.org

Lucie Allex-Billaud

01 53 41 81 85

l.allexbillaud@cites-unies-france.org